



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Pratique de l'alevinage et dégradation de l'écosystème des lacs

Question écrite n° 11975

#### Texte de la question

M. Bruno Bilde alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la pratique de l'alevinage qui provoque la dégradation de l'écosystème des lacs. Dans plusieurs lacs, notamment de haute montagne où le poisson n'est pas présent naturellement, les pêcheurs recourent à l'alevinage, qui consiste à introduire artificiellement des jeunes poissons ou alevins pour s'adonner à la pêche de loisir. Par nature, les lacs de montagne ont un écosystème à l'équilibre très fragile. Les vairons, une espèce de petits poissons utilisés pour la pêche au vif perturbent les espèces endémiques comme les amphibiens ou les oiseaux. Plusieurs études scientifiques ont démontré que les introductions forcées de poissons d'élevage dans des lacs de montagne entraîne la diminution des populations d'amphibiens et l'extinction locale de certains insectes aquatiques. L'empoisonnement des lacs de montagne par les pêcheurs s'est intensifié et massifié ces dernières années. La situation est dorénavant dramatique et pourrait devenir irréversible si la pratique perdure et prend de l'ampleur. Il lui demande d'interdire la pratique de l'alevinage dans les lacs les plus fragiles où naturellement il n'y a pas de poissons à l'état sauvage, notamment en haute montagne.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bilde](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (12<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11975

**Rubrique :** Cours d'eau, étangs et lacs

**Ministère interrogé :** Agriculture et souveraineté alimentaire

**Ministère attributaire :** [Mer et biodiversité](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 octobre 2023](#), page 8915

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)